

24.09.2014 - 18:43 Uhr

« C'est une agression massive contre la protection des Alpes »

Altdorf (ots) -

Le Conseil national s'exprime lui-aussi en faveur d'un deuxième tube routier au Gothard. Il renonce ainsi - au même titre que le Conseil fédéral et le Conseil des Etats - à la stratégie éprouvée dans le domaine des transports pour l'espace alpin. En outre, un deuxième tube contrevient à la Constitution, renchérit l'assainissement de trois milliards de francs, déprécie la NLFA et attirera tel un aimant plus de poids lourds sur les axes de transit. L'électorat aura le dernier mot.

C'est certain, l'Initiative des Alpes, en collaboration avec près de 40 organisations lancera le référendum contre le deuxième tube. C'est certain. « La promesse faite de n'utiliser ensuite les deux tubes qu'à moitié peut sembler juridiquement intelligente, elle démasque par contre l'arnaque, visant à contourner la Constitution », affirme Jon Pult, président de l'Initiative des Alpes : « Aucun de ceux qui font cette promesse aujourd'hui ne pourront la tenir, le rythme politique est bien trop effréné. »

Deux tubes signifient plus de camions sur l'ensemble de l'axe Bâle-Chiasso. « C'est une agression massive contre la protection des Alpes », souligne Jon Pult. La décision du Parlement est d'autant plus douteuse compte tenu du fait qu'en 2016, le plus long tunnel du monde, le tunnel de base de la NLFA, sera inauguré. A présent, les marchandises doivent enfin être transportées par le rail à large échelle comme l'exige la Constitution. Au lieu d'utiliser intégralement le rail et la NLFA, le Parlement veut faciliter la traversée des Alpes aux camions en transit - ce n'est pas une stratégie axée vers l'avenir.

L'Initiative des Alpes est convaincue, en collaboration avec les autres organisations, de pouvoir récolter les 50 000 signatures nécessaires pour le référendum. Ce sera à l'électorat de décider une fois de plus, après 1994 et 2004, du bras de fer au tunnel au Gothard. La dernière votation sur le deuxième tube a eu lieu en 2011 dans le canton d'Uri. 57% de la population votante avait alors dit Non de manière claire au prochain trou à travers le Gothard.

Les représentantes et représentants de l'Initiative des Alpes et de l'ATE ont distribué aux membres du Parlement, avant les débats au Conseil national, une carte postale fromage compris, pour leur rappeler que ce projet de loi est une fausse promesse et que le deuxième tube routier nuit aux Alpes.

Contact:

Jon Pult, président de l'Initiative des Alpes, 076 508 16 33
Mathias Reynard, membre du comité de l'Initiative des Alpes,
Conseiller national VS, 079 328 67 40
Laurent Seydoux, membre du comité de l'Initiative des Alpes,
vice-président des Verts Libéraux Suisse, 079 203 74 05

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100002430/100761986> abgerufen werden.